



www.ville-tarnos.fr

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE TICKETS ET D'ABONNEMENTS BUS À TARIFS REDUITS SUR LE RESEAU CHRONOPLUS

Conformément à la délibération n°06/2016 du 26 janvier 2016, les conditions d'attribution de tickets et d'abonnements bus à tarifs réduits sur le réseau CHRONOPLUS sont mentionnées dans le tableau ci-dessous.

SITUATIONS	PIECES À FOURNIR	TARIFS
Personnes âgées de plus de 65 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Avis de non imposition • Carte nationale d'identité • 1 photo d'identité • Justificatif de domicile de plus de 3 mois sur TARNOS 	<ul style="list-style-type: none"> • Carte de 10 voyages : 4€ • Carte d'abonnement mensuel : 12,50€
Personnes de plus de 60 ans retraitées pour inaptitude au travail	<ul style="list-style-type: none"> • Avis de non imposition • Carte nationale d'identité • 1 photo d'identité • Justificatif de domicile de plus de 3 mois sur TARNOS • Notification de retraite pour inaptitude 	<ul style="list-style-type: none"> • Carte de 10 voyages : 4€ • Carte d'abonnement mensuel : 13,50€
Personnes handicapées présentant un taux de handicap d'au moins 80%	<ul style="list-style-type: none"> • Avis de non imposition • Carte nationale d'identité • 1 photo d'identité • Justificatif de domicile de plus de 3 mois sur TARNOS • Carte d'invalidité 	
Demandeurs d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Avis de non imposition • Carte nationale d'identité • 1 photo d'identité • Justificatif de domicile de plus de 3 mois sur TARNOS • Attestation d'inscription à Pôle Emploi 	
Personnes percevant le RSA	<ul style="list-style-type: none"> • Avis de non imposition • Carte nationale d'identité • 1 photo d'identité • Justificatif de domicile de plus de 3 mois sur TARNOS • Attestation CAF 	